

Presse

Katelijin Bohez

T +32 56 76 66 10

katelijin.bohez@bekaert.com**Investisseurs**

Guy Marks

T +32 56 76 74 73

guy.marks@bekaert.com**Secrétaire Générale**

Isabelle Vander Vekens

T +32 56 76 66 90

isabelle.vandervekens@bekaert.combekaert.com**Communiqué de presse**

Information réglementée

Le 10 mai 2023 • 15.00 CET

Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires

- Approbation d'un dividende brut de € 1,65
- Approbation des nominations proposées

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de Bekaert, qui a eu lieu aujourd'hui, s'est déroulée sous la présidence de Jürgen Tinggren, Président du Conseil d'Administration, et a traité principalement les sujets suivants.

L'assemblée a approuvé le bilan et le compte de résultats clôturés au 31 décembre 2022, tels qu'établis par le Conseil d'Administration, de même que l'attribution d'un dividende brut de € 1,65 par action. Le dividende ex-date est le 11 mai 2023. Le dividende sera payable le 15 mai 2023 par les banques suivantes : ING Belgique, Banque Degroof Petercam, BNP Paribas Fortis, KBC Banque, et Belfius Banque pour la Belgique, Société Générale pour la France, ABN AMRO Bank pour les Pays-Bas et UBS pour la Suisse.

L'assemblée a pris connaissance du rapport annuel du Conseil d'Administration pour l'exercice 2022, et a approuvé le rapport de rémunération pour 2022. L'assemblée a donné décharge aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exercice de leurs mandats au cours de l'exercice 2022 et a approuvé la rémunération des Administrateurs et du Commissaire.

L'assemblée a accepté les propositions suivantes :

- Gregory Dalle est réélu administrateur pour un terme de quatre ans jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2027 ;
- Max Parmentier est réélu administrateur pour un terme de quatre ans jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2027 ;
- Oswald Schmid est réélu administrateur pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2024 ;
- Caroline Storme est réélue administrateur pour un terme de quatre ans jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2027 ;
- Jürgen Tinggren est réélu administrateur indépendant pour un terme de quatre ans jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2027 ;
- Mei Ye est réélue administrateur indépendante pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2024.

L'assemblée a approuvé un nombre de dispositions de changement de contrôle.

Profil

L'ambition de Bekaert est d'être le partenaire privilégié pour définir la façon dont nous vivons et nous déplaçons, toujours d'une manière sûre, intelligente et durable. Leader mondial sur nos marchés et leader technologique dans la science des matériaux appliquée à la transformation du fil d'acier et aux technologies de revêtement, Bekaert utilise également son expertise au-delà du domaine de l'acier pour créer des solutions nouvelles avec des matériaux et des services innovants au service de marchés tels la nouvelle mobilité, la construction à faible émission de carbone et l'énergie verte. Fondée en 1880, avec son siège social en Belgique, Bekaert (Euronext Brussels, BEKB) est une entreprise globale dont les 27 000 collaborateurs dans le monde ont généré ensemble un chiffre d'affaires global près de € 7 milliards en 2022.

Disclaimer

Le présent communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives. Ces déclarations reflètent les opinions actuelles de la direction concernant des événements futurs, et sont sujettes à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent conduire les résultats réels à être sensiblement différents de résultats ou de performances futurs exprimés par le présent communiqué de presse ou qui pourraient en être déduits. Bekaert fournit les informations reprises dans ce communiqué à la date d'aujourd'hui, et n'assume aucune obligation d'actualiser les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué à la lumière d'informations nouvelles, d'événements futurs ou autrement. Bekaert rejette toute responsabilité pour toutes déclarations faites ou publiées par des tiers, et n'assume aucune obligation de corriger des données, informations, conclusions ou opinions inexacts publiées par des tiers au sujet du présent ou de tout autre communiqué de presse diffusé par Bekaert.